

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 52 (1962)

Artikel: Une résurrection folklorique : la Noble confrérie des pêcheurs

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

i vèttul a spazza	le pieghe del <i>calòss</i> (matassa) che si contavano: cioè a paia, oppure
a sciantunéi	a centinaia.
i paìtt	le pagliette che sporgevano dalla treccia sui punti di congiunzione delle paglie.
al paiüsc	il resto della paglia non utilizzabile.
la fòrbis	la forcice che serviva a «mondare» la treccia dai <i>paìtt</i> .
el mànghen	il màngano. Ordigno composto di tre cilindri in cui la <i>binda</i> veniva pressata e resa più morbida prima di usarla nella confezione dei cappelli e delle sporte.

Une résurrection folklorique: la Noble confrérie des pêcheurs

par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

Il existait autrefois, à Estavayer-le-Lac, une Noble confrérie des pêcheurs, fondée en 1658. Elle avait disparu au siècle passé sans laisser d'autres traces que ses protocoles, devenus propriété d'un authentique staviacois mais pas plus pêcheur que vous et moi, les deux torchères aux armes de la corporation: barque avec rame, et poisson, et image de Saint Nicolas, patron de la Noble confrérie.

Il y a trois ans, au cours d'une transformation dans la sacristie supérieure de l'église paroissiale d'Estavayer, on trouva deux vieilles bannières, dont l'une, sur soie verte, représentait d'un côté Saint Nicolas, patron des pêcheurs, et de l'autre saint Laurent, patron de la paroisse. M. le curé-doyen Louis Brodard les fit restaurer par un artiste peintre spécialisé en ce genre de travaux. L'auteur de cet article en parla dans la presse. Là-dessus, M. le député Armand Droz, un ami des pêcheurs, et leur défenseur attitré au Grand Conseil, se mit en campagne pour faire revivre l'ancienne confrérie des pêcheurs professionnels. L'enthousiasme avec lequel il se mit à la tâche fut récompensé. On y alla tout d'abord modestement. Les pêcheurs furent convoqués, et mis au courant de l'affaire. Ils se déclarèrent heureux de reprendre la vieille tradition. On se constitua donc, avec un gouverneur (président) et un chancelier (secrétaire), on choisit un aumônier en la personne du curé de la paroisse, et l'on décida, pour le jour de la fête patronale, la Saint Laurent (10 août) de ressusciter la Noble confrérie.

Ce fut très beau. A l'office paroissial, tous les membres de la Confrérie étaient massés dans la grande nef, en leur costume rapidement improvisé: bérêt bleu-marin à pompon rouge, et maillot rayé bleu et blanc. A l'offertoire, la Noble Confrérie défila à l'offrande dans le chœur de l'église où brillaient ses deux torchères allumées après que le curé eut solennellement

béni la bannière dont j'ai parlé plus haut, qu'on avait remise à neuf, et attribuée à la Noble confrérie ressuscitée. Après l'office, on se rendit processionnellement au port, où le curé procéda à la bénédiction solennelle des barques de pêche, des filets, et des barques de plaisance. Une allocution expliqua le sens de la cérémonie.

Après les vêpres, eut lieu la réunion amicale des pêcheurs et de leurs amis et invités, et le soir, une friture à laquelle tout un chacun pouvait participer à ses frais, réunit encore la population staviacoise.

Tel fut le succès de cette manifestation à la fois religieuse et folklorique, que l'an passé on a récidivé, avec le même programme.¹

En 1958, à l'occasion du dix-septième centenaire du martyr de Saint Laurent, la Noble confrérie a solennellement fêté la patronale. A six heures, la diane en chansons préludait à la fête. A 9 heures, en la chapelle de Rivaz, située dans le quartier des pêcheurs et ornée d'une fresque de leur second patron saint Nicolas, avait lieu la réception des nouveaux membres, ainsi que celle de membres amis, et de membres protecteurs. L'aumônier procéda tout d'abord à la bénédiction des nouveaux costumes : maillot blanc orné sur la poitrine du gril de S. Laurent et de la mitre de S. Nicolas, entourés de cordages, et séparés par l'ancre. Puis la Noble confrérie assista *in corpore* à l'office paroissial dans les premiers bancs de la nef, défila à l'offrande, puis se rendit, après l'office, à son local pour le chapitre annuel, au cours duquel sont liquidés les tractanda administratifs.

Après que chacun eut dîné à la maison, on se retrouva à l'église pour les vêpres. Puis, aux accents de l'harmonie locale, on se rendit processionnellement au lac pour la bénédiction des barques (une trentaine) et des filets. Après le retour à l'église où se termina la fête religieuse, la friture fut servie abondamment : c'était, pour la population, l'occasion de fraterniser avec nos braves pêcheurs. La soirée fut agrémentée par les bons mots de Max Lerel de Radio Lausanne.

Ainsi, on le voit, une ancienne Confrérie est ressuscitée de ses cendres. Son but est uniquement religieux, car pour ce qui est de l'organisation professionnelle, la défense de leurs intérêts matériels, les pêcheurs ont une association neutre : la Société des pêcheurs, qui organise chaque année un loto, et vient en aide à ses membres en cas de besoin.

La Noble confrérie des pêcheurs poursuit donc un but purement idéal et religieux : elle groupe ses membres sur le plan de l'amitié et de la religion.

J'ai cru intéressant de signaler le fait de cette reprise d'une ancienne tradition, adaptée aux circonstances actuelles. On a imaginé, pour la réception des nouveaux membres, un cérémonial parlant. On offre à chacun d'eux un

¹ Cette cérémonie a lieu, depuis lors, chaque année avec un concours toujours grandissant d'embarcations diverses. Chaque pêcheur de la Noble confrérie est fièrement debout sur sa moto-godille.

verre d'eau, et un morceau de poisson frit, sur une tranche de pain grillé, en exhortant le récipiendaire à demeurer fidèle à la Noble Confrérie dans les bons comme dans les mauvais jours.

La Noble confrérie est en train de se donner des statuts en s'inspirant des anciens. Elle a pensé, avec raison, qu'il ne fallait rien brusquer sur ce point, mais vivre avant que de se donner des lois : elles viendront ensuite codifier ce qui a été reconnu valable.

Mais d'ores et déjà, on peut affirmer que la fête de S. Laurent a pris un lustre nouveau du fait de la renaissance de la Confrérie, et que la bénédiction des barques à cette occasion est devenue une tradition qu'on s'étonne d'avoir ignoré si longtemps au bord du lac de Neuchâtel.

On demandait il n'y pas si longtemps, dans cette revue même, de signaler les nouvelles coutumes. En voilà une, et fort intéressante, qui a un cachet authentiquement folklorique en même temps que religieux, conformément aux meilleures traditions de notre Romandie catholique.

Les processions à Grimisuat (Valais)

par le P. *Zacharie Balet*, O. Cap., Plaisance

On connaît le rôle des processions dans la vie liturgique des peuples. Ces manifestations pieuses, vieilles de longs siècles tendent hélas ! à disparaître : la circulation routière à l'intérieur de nos villages n'y est pas étrangère.

Grimisuat se trouve à la bifurcation des routes d'Arbaz, de Savièse et d'Ayent-Crans et son église s'élève en bordure de l'artère principale.

Autrefois, c'est-à-dire il y a une vingtaine d'années tous les premiers dimanches du mois, durant la bonne saison, avait lieu après la grand'messe la procession de la sainte Vierge à travers le village et tous les troisièmes dimanches celle du saint Sacrement. De plus, de Pâques à l'Ascension, chaque vendredi avant la messe procession à travers le village. Enfin, le samedi des Quatre-Temps, après l'office pour les défunts, procession autour de l'église avec arrêt aux quatre coins pour le chant du Libera.

Sans parler de la procession de la Fête-Dieu qui se fait toujours avec le concours de la troupe, la procession des Rogations était aussi en honneur durant les trois jours.

Si les premières processions sont plus ou moins tombées en désuétude, avant tout pour les motifs indiqués plus haut, Grimisuat a jalousement gardé deux processions principales : celle dite « de l'étang » et la « grande procession ».